



Association des kitesurfeurs de la Côte d'Emeraude

Adhésion à l'association 2018-2019
Du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

Le but de l'association est de promouvoir la pratique sécurisée du kitesurf sur la côte d'Emeraude et la préservation des spots et des zones de kite. L'adhésion à l'association est ouverte à tous.

Les cotisations annuelles sont utilisées par l'association pour l'achat et l'entretien de balises permettant de fournir des informations sur les conditions de vent en direct (piou-piou), l'organisation d'événements (WE Adhérents, WE Girls, Assemblée générale, etc.) ou de goûters conviviaux sur les spots.

Cette cotisation est indépendante de la prise de licence FFVL. EK recommande vivement à ses adhérents de prendre une licence afin de bénéficier des avantages licenciés (cf.au dos).

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	

Type de cotisation

18 € - cotisation simple

25€ - cotisation avec cadeau

(sera déterminé dans l'année / Cadeaux disponibles de l'année précédente : sweat en coton bio aux couleurs EK – sous réserve de taille disponible ou un coffre à clés)

Attention ! La récupération de votre cadeau se fera uniquement lors des rencontres EK

Moyen de paiement

Espèces

Chèque

Virement bancaire

Paypal

Nathalie Tran
30 rue Emile Bernard
35700 RENNES

BIC : PSSTFRPPREN
IBAN :
FR73 2004 1010 1310 0721 0R03 438

Merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion rempli par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à treso.ek@laposte.net

L'adhésion ne sera valide qu'une fois le formulaire reçu accompagné du règlement.



Association des kitesurfeurs de la Côte d'Emeraude

Licence FFVL

Pourquoi se licencier ?

Grâce à votre participation, la FFVL peut assurer sa mission d'organisation et de développement de nos cinq disciplines - delta, parapente, cerf-volant kite et speed-riding, sous leurs aspects les plus divers et à tous les niveaux, local, départemental, régional, national, international.

Ainsi la Fédération française de vol libre assume depuis de nombreuses années les missions suivantes :

- L'accès gratuit à plus de sept cents sites de pratique et à l'espace aérien
- Des formations adaptées pour toutes les pratiques dans des réseaux d'écoles
- Le contrôle et la mise au point des matériels dans un laboratoire de tests
- La diffusion d'alertes sur les matériels et sur l'espace aérien
- Le soutien à la compétition et aux sportifs de haut niveau
- La sensibilisation des plus jeunes à la culture de l'air
- L'accès à nos disciplines pour les personnes à handicap
- Des assurances fiables, et performantes

Se licencier, c'est également avoir une assurance pour le kitesurfeur et son matériel et une protection juridique en cas d'accident. Cela aide à donner du poids et du pouvoir auprès des autorités qui veulent réduire les zones de kite. Et enfin cela permet également de participer aux compétitions.

Je veux me licencier à la FFVL et avoir une licence FFVL 2019
(à partir du 1^{er} octobre 2018 et valable jusqu'au 31 décembre 2019)
Une clé de licence vous sera envoyée par e-mail et vous permettra de prendre votre licence sur <http://federation.ffvl.fr/licences-et-assurances>

Je ne veux pas me licencier à la FFVL et je remplis la décharge ci-dessous :

Je soussigné(e)

(Prénom).....(NOM).....

m'engage à n'exercer aucun recours envers Emeraude Kite suite à tout accident survenu lors de la pratique du Kitesurf lors de ma pratique individuelle ou collective.

Je **confirme avoir lu les recommandations de la fédération** m'informant sur les garanties & avantages apportées par celles-ci.

Je **confirme avoir une assurance individuelle en responsabilité civile** garantissant tous dommages causés à un tiers (à joindre avec la fiche d'inscription)

Fait à :

Le :

Signature :